

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Laurent WEINSTEFFER

En sortant de prison (abbé Wetterlé)

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1910, tome 12, p. 59-62

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

En sortant de prison

L'article que nous consacrons, dans l'« *Eveil* », au vaillant député alsacien, M. l'abbé Wetterlé, nous impose aujourd'hui le devoir d'annoncer à nos lecteurs que le 17 Février, à 4 h. 45 minutes, les portes de sa prison se sont ouvertes devant lui, et qu'à sa grande, très grande surprise, il y fut accueilli... en triomphateur.

L'Alsace entière s'était donné rendez-vous sur le seuil du palais, communément connu sous le nom de prison départementale ; et quand la figure sympathique du libéré se montra dans l'encadrement de la porte, les cris de « Vive Wetterlé », « vive l'abbé », « vive l'Alsace-Lorraine » sortirent du sein d'une foule que l'on a évaluée à cinq mille personnes.

On avait bien dit au prisonnier que quelques amis seraient là pour le ramener dans les bras de sa vieille mère, mais rien ne pouvait lui faire prévoir que tout un peuple serait derrière eux, tout un peuple vibrant d'affection et de patriotisme, tout un peuple qui saluait en sa personne le défenseur de ses chères libertés.

En moins d'instants qu'il n'en faut pour le dire, la voiture qui l'attendait fut couverte de fleurs, de violettes et de roses, et de gracieuses fillettes lui offrirent des bouquets aux couleurs d'Alsace : le rouge et blanc qui dominant, depuis quarante ans, dans toutes les manifestations alsaciennes.

De la prison au domicile particulier de l'abbé Wetterlé, ce fut une interminable ovation et la voiture eut toutes les peines du monde à se faire un passage dans la foule qui attendait, près de la maison de la rue Rœsselmann, l'arrivée du landau fleuri.

Pour rentrer chez lui, l'abbé Wetterlé dut passer sous

une sorte d'arc de triomphe au dessus duquel des mains pieuses avaient tracé ces mots qui résumaient bien la situation : « Dulce et decorum est pro patria pati : il est doux et magnifique de souffrir pour sa patrie ». Sous ces mots encadrés de verdure, on avait placé les dates de l'entrée et de la sortie de prison.

Après avoir salué cette mer humaine dont les flots l'avaient porté jusqu'à son « home », le « rescapé » monta à son modeste appartement, où clouée sur son fauteuil d'octogénaire et de malade, l'attendait la femme admirable qui depuis deux mois avait été privée de la société de son fils. Ceux qui furent témoins de cette scène du revoir ne purent contenir leurs larmes et certainement ne l'oublieront jamais.

Mais là aussi des fleurs, des télégrammes, des lettres s'étaient accumulés sur tous les meubles ; et ce qui ne manqua pas de donner à ce tableau une teinte d'exquise originalité, ce fut la joie que témoigna un spectateur qui voulut être de la fête et qui faisait retentir la maison de ses cris. C'était le chien, c'était « Bello » qu'on avait revêtu, pour la circonstance, d'un petit mantelet aux couleurs aimées, et qui portait dans une pochette, fixée à son cou, une enveloppe renfermant des souhaits de bienvenue au maître retrouvé.

Et voici que les amis demandent à se faire entendre : des amis de France, des amis de Strasbourg, des amis du Haut et du Bas Rhin. Un journaliste venu de Paris, s'avance et offre au collègue Colmarien une statue de Jeanne d'Arc de Mercié ; un délégué de Strasbourg lui remet un bronze représentant l'Alsace, aux longs flots noirs ; Colmar lui avait fait couler, dans le bronze, une magnifique Sainte Odile, patronne de l'Alsace, due au ciseau de l'auteur du fameux monument de Wissembourg.

La remise de ces souvenirs symboliques fut accompagnée

de quelques paroles très cordiales, et l'abbé Wetterlé ne put faire autrement que de répondre à tous ces témoignages par un discours dans lequel il proclame une fois de plus les principes qui l'avaient toujours guidé dans sa carrière de journaliste et de député. Et l'émotion fut à son comble quand, évoquant le souvenir de sa mère, le suppliant de refuser la grâce dont il était question pour lui, quelques semaines auparavant, il enveloppa cette attitude franchement héroïque de l'éloge de la femme, de la mère alsacienne. Nous ne pouvons reproduire ce discours, mais il était marqué au coin de l'opportunité : il venait à son heure, car, dans de pareilles circonstances, il rendait hommage au rôle que les Alsaciennes ont toujours magnifiquement joué depuis les jours sombres de l'annexion. Tandis que ces scènes se déroulaient à l'intérieur de la maison de l'abbé Wetterlé, la foule restait dans la rue, redoublant d'acclamations, et réclamant à trois reprises le héros qui dut se montrer à la fenêtre. Et ce fut de nouveau « Vive Wetterlé », « vive l'Alsace-Lorraine ! »

Si nous avons tenu à souligner l'emprisonnement de M. Wetterlé et à saluer son élargissement, ce n'est pas seulement pour répondre à un sentiment intime de notre cœur de compatriote et d'ami, c'est aussi pour dire à ceux qui auraient pu en douter, que la question d'Alsace n'a rien perdu de son actualité et qu'il y a là près de nos frontières tout un peuple qui veut rester fidèle à sa langue, à ses traditions, à ses souvenirs.

Si éminente que soit la figure de l'abbé Wetterlé, si énergique que soit son attitude, si remarquable la mission qu'il a remplie et qu'il va continuer avec un nouveau courage, il a dit lui-même que sa personnalité doit disparaître derrière l'« Alsace » qui ne veut pas être esclave et qui demande, à grands cris, qu'on la

respecte vivante comme elle entend qu'on respecte ses morts. Si la manifestation colmarienne, dont nous avons voulu être l'écho sur une terre qui a le culte de la liberté, avait pu contribuer à faire réfléchir les juges qui ont condamné le prêtre qui incarne ces désirs, et excité quelque généreuse résolution dans le cœur des vainqueurs, le 17 Février 1910 serait l'aube d'une ère meilleure et un grand progrès aurait été réalisé dans la voie de la justice, de la paix et de la liberté.

L. Weinsteffer.